

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 28 mars 2012

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 19 et 20 mars 2012**

**2012 V. 36** Vœu relatif à l'installation du monument à la mémoire des morts en OPEX, place de Fontenoy (7e).

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant que, sur la proposition de M. René-François BERNARD, adjoint au Maire d'arrondissement, le Conseil du 7e arrondissement a adopté, le 9 mars 2012, un vœu relatif à l'installation du monument à la mémoire des morts en OPEX, place de Fontenoy ;

Considérant l'éventualité évoquée par le Ministère de la Défense d'installer place de Fontenoy un mémorial en hommage aux combattants décédés en Opérations Extérieures ;

Considérant le travail de réflexion effectué par le Conseil de Quartier Ecole Militaire, sur le futur aménagement de la place de Fontenoy ;

Considérant l'adoption du vœu suivant au Conseil de Quartier Ecole Militaire, du 6 décembre 2011 ;

Sur la proposition de M. Yves POZZO di BORGO, Mmes Geneviève BERTRAND et Anne TACHENE, et des élus du Groupe Centre et Indépendants,

#### **Emet le vœu :**

Que la conception du monument à la mémoire des morts en OPEX puisse s'inscrire en harmonie avec la perspective architecturale de l'Ecole Militaire depuis l'avenue de Saxe.